



lot n° 124

Annexe de l'arrêté n° 1068-2021/ARR/DDDT

Plan de localisation des emprises autorisées / régularisées par l'arrêté susvisé portant autorisation de défrichage, de réaliser un programme de travaux ou projet susceptible d'avoir un impact indirect sur un écosystème d'intérêt patrimonial, et fixant les prescriptions environnementales afférentes dans le cadre de la régularisation de la réalisation d'une plateforme d'habitation et d'une piste d'accès, par Monsieur Sylvain HÉBERT, sur le lot n°124, section Tendéa, commune de Farino

Légende

-  Emprise des impacts autorisés par le présent arrêté
-  Limite cadastrale



Date: 09/08/2021

Auteur: Province sud - DDDT - SICIED - BIE - RC

Données sources : catalogues PSUD, GIE SERAIL et GNC ; shapefiles du pétitionnaire transmis le 11/08/2020 : "DEFRICHEMENT.shp"